

Présentation de la Fédération de l'Horlogerie

FEDERATION DE L'HORLOGERIE

26, rue du Renard 75004 PARIS • Tél : 01 45 33 92 85 • Fax : 01 45 33 92 88

Site internet : www.fh.asso.fr • Email : info@fh.asso.fr

SIRET : 78435895400047 • code NAF : 94 11Z • TVA intracommunautaire : FR 46 784358954

Les missions de la FH

Depuis 1949 la Fédération de l'Horlogerie

- **défend les intérêts collectifs et professionnels** de ses adhérents,
- assure **l'information permanente, individuelle et collective**, de ses adhérents,
- accompagne les chefs d'entreprise dans leurs **prises de décisions**,
- accompagne et développe les **formations professionnelles** en horlogerie,
- négocie et conclut les accords collectifs de travail dans le cadre de la convention collective nationale de l'Horlogerie
- **arbitre les éventuels différends** qui lui seraient soumis par ses adhérents,

L'administration de la FH

La Fédération est administrée par un Conseil élu tous les 3 ans par l'ensemble des membres actifs. Sont membres du Conseil (dernier renouvellement le 1^{er} mars 2014):

Mme Manon Colombies

M. Mathieu Selzer

M. Hervé Laniez

Mme Florence Ollivier

Mme Aurélie Perraud

M. Pascal Rousseau

M. Jean-Jacques Weber

Festina France

LVMH Montres et Joaillerie

Seiko France

Swatch Group France

Rolex France

Richemont

Templus

Le conseil d'administration est présidé par M. Didier Bévillon, ancien directeur général de Raymond Weil France et Longines.

L'organisation de la FH

Le Conseil d'administration met en place des commissions et groupes de travail chargés de façon permanente ou temporaire d'étudier soit les :

- **questions spécifiques intéressant l'ensemble des adhérents** et qui se posent dans des domaines juridiques, administratifs, sociaux ou fiscaux (conventions collectives, législation de la concurrence et des prix, législation des métaux précieux, SAV,...)

Commission Sociale : Présidée par Mme Aurélie Perraud (Rolex)

Commission Technique : Présidée par M. Pascal Rousseau (Richemont)

Commission Economique : Présidée par M. Hervé Laniez (Seiko)

- **problèmes généraux propres à telle ou telle branche professionnelle** (fournituristes, grossistes en horlogerie, importateurs de marques internationales, réparateurs,...)

GT Normalisation, GT Lutte contre la contrefaçon...

L'information et l'échange

La FH publie des **bulletins d'information** réguliers

- sur l'évolution de la législation et la réglementation française et européenne ainsi que sur les textes propres au secteur : métaux précieux, piles, substances classées dangereuses, cuir, CITES...
- sur la profession : informations sur la vie des entreprises, les événements professionnels, l'évolution statistiques des importations d'horlogerie, de la production et du marché français, les comportements « conso »...

Des **petits déjeuner d'information entre professionnels** permettent en outre d'échanger sur les problématiques sectorielles ou juridiques (relations fournisseurs – distributeurs, distribution sélective, RH, sécurité...)

Un **bulletin sécurité** est également proposé aux adhérents.

L'accompagnement tout au long de votre activité

La FH met à disposition des entreprises son **expertise juridique** axée principalement sur :

- le droit social et la gestion du personnel
- le droit commercial et le droit de la concurrence et de la consommation : relations fournisseurs – distributeurs, distribution sélective...
- le droit de la propriété industrielle : marques, dessins et modèles, dépôts nationaux et internationaux, lutte contre les contrefaçons
- les réglementations spécifiques au secteur (poinçons, livre de police, normes...)

Une question ? Une demande d'intervention ? La FH s'engage à apporter une réponse dans les deux jours au maximum. 90% des questions posées sont traitées dans les 24 heures.



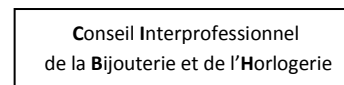
Les actions de lobbying

Sur de nombreux dossiers où entre en jeu les **intérêts collectifs des adhérents**, la FH intervient et agit directement auprès des instances nationales et européennes :

- Parlementaires,
- Ministères,
- Administrations (Police, Gendarmerie, Douanes, Direction générale du travail, DGCCRF...)
- Commission de l'Union européenne, rapporteurs...

La FH est membre des principales organisations interprofessionnelles françaises et européennes.

Membre du Comité national anti-contrefaçon (CNAC), la FH est en contact direct et permanent avec les acteurs de la **lutte anti contrefaçon**.



Les actions dans l'intérêt de la profession HBJO

La FH participe aux Conseils d'administration et aux différentes commissions du **Comité Francéclat** :

- Commission promotion France
- Commission financière
- Commission technique
- Commission statistiques

La FH est membre du **Conseil interprofessionnel de l'Horlogerie Bijouterie**

La FH entretient des relations avec l'ensemble des fédérations professionnelles du secteur HBJO et des secteurs voisins : commerce de détail, commerce inter entreprise, industrie, annonceurs...

Les exemples de dossiers suivis

Commission sociale et formation

Convention collective de l'Horlogerie :

- Salaires minima
- Egalité Hommes femmes
- Emploi des personnes handicapées
- Emploi des séniors
- Prévoyance obligatoire de branche
- Portabilité

Formation :

- Promotion des formations en Horlogerie
- Collecte de la taxe d'apprentissage :
- Convention de coopération avec l'Education nationale
- Réforme des CAP et Bac Pro Horlogerie
- CQP : Horlogers Rhabilleurs (Fougères) et Horloger montres à complications (Rennes)

Etudes

- Notoriété des marques de montres en France
- Etude des comportements d'achat de montres
- Panel HBJO

Commission technique

- Transport de valeurs
- Sécurité
- Livre de police, poinçons et métaux précieux
- Droit douanier et importations
- CITES – Convention de Washington
- ROHS
- DEEE
- Piles et accumulateurs
- Affichage environnemental
- Réglementations techniques (Cuirs, étanchéité...)

Commission économique et développement

- Délais de paiement
- Internet et distribution
- Distribution sélective
- Relations fournisseurs / distributeurs
- Salons professionnels
- Lutte contre la contrefaçon

Les exemples de prestations

Droit commercial

- Rédaction ou modification de conditions générales de vente
- Avis motivé sur les documents commerciaux (conditions générales de vente, factures, bons de commande)
- Informations générales : soldes, liquidation de marchandises, fins de série
- Information sur la distribution sélective; le refus de vente, la rupture loyale d'une relation commerciale établie, publicité mensongère, publicité comparative, clause de réserve de propriété
- Rédaction de contrats commerciaux
- Avis motivé sur les catalogues produits ou publicitaires
- Droits de douane
- Réglementations étrangères spécifiques : métaux précieux, nickel, piles, emballages...

Propriété industrielle

- Recherche d'antériorité
- Dépôt national ou international, extension internationale
- Relevé de déchéance, rédaction de l'avis motivé au relevé de déchéance
- Opposition à l'enregistrement
- Rédaction de l'avis motivé à l'opposition...

Droit social

- Rédaction de contrats de travail
- Rédaction de motifs de licenciement
- Rédaction de lettre de licenciement
- Calcul des indemnités de rupture, solde de tout compte
- Information ou rédaction de fiche de paie particulière
- Aide à la rédaction d'accord collectif de travail
- Avis motivé sur un projet d'accord
- Aide pour les réunions avec les représentants du personnel
- Relations employeur/représentants du personnel ; aide pour l'organisation des élections...

Réglementations spécifiques

- Tenue du livre de police
- Normes sur l'étanchéité
- Réglementation environnementale...

Une salle de réunion et des bureaux à votre disposition



En plein cœur de Paris à deux pas du Quartier de l'Horloge et des Halles, face au centre Pompidou, la FH met sa salle de réunion entièrement équipée à la disposition de ses adhérents.

Salle modulable, réunion jusqu'à 20 personnes, mise à disposition de vidéo projecteur, WIFI, boissons, ...



Salons professionnels

BIJORHCA

PARIS

THE INTERNATIONAL FINE & FASHION JEWELLERY SHOW

Votre adhésion à la FH vous permet de bénéficier d'une réduction de **10%** sur le salon Bijorhca

BIJORHCA Paris est le salon professionnel international de la bijouterie précieuse et fantaisie, des montres et des industries techniques à Paris. En 4 jours, il permet aux détaillants BF, HBJO, PAP, KDO, montres, acheteurs de grands magasins et bureaux d'achats de découvrir plus de 500 créateurs de bijoux fantaisie, précieux et montres du monde entier. Deux fois par an, en janvier et en septembre c'est un lieu d'échange unique et chaleureux entre acheteurs et créateurs, au cœur de Paris, capitale de la mode. C'est aussi une invitation à s'inspirer des futures tendances autour d'animations originales. C'est le salon où les tendances se dévoilent, les rencontres se font et les affaires se concrétisent. En savoir plus sur <http://www.bijorhca.com>

Un service de qualité

Une enquête de satisfaction auprès des adhérents est réalisée régulièrement :
L'enquête de 2013 fait apparaître que :

92% des adhérents sont satisfaits des services de la FH

92% des adhérents sont satisfaits des réponses qui leur sont apportées

Pour plus de **90%** des adhérents :

- ⇒ La FH est **compétente**,
- ⇒ La FH est **disponible**,
- ⇒ La FH est **proche des préoccupations de ses adhérents**,

100% des adhérents recommandent l'adhésion à la FH pour :

- ⇒ les services qu'elle apporte
- ⇒ le réseau professionnel qu'elle constitue

Les raisons d'adhérer à la FH

En adhérant à la FH :

- vous soutenez vos **valeurs** et défendez votre **professionnalisme**,
- vous disposez de toute **l'information** nécessaire pour exercer votre métier sereinement,
- vous vous constituez un véritable **réseau professionnel**,
- vous **décidez** de l'avenir de votre métier,
- **vous êtes accompagné** dans vos prises de décisions,
- vous disposez de **bureaux** et d'une **salle de réunion** entièrement équipée en plein centre de Paris
- vous pouvez bénéficier de la **Garantie sociale des chefs d'entreprises**

Les frais annuels d'adhésion 2017

Les frais annuels d'adhésion se composent d'une **cotisation syndicale** et d'une **souscription aux prestations** calculée selon le chiffre d'affaires de l'adhérent. Les cotisations et tarifs des prestations sont adoptés par l'Assemblée générale.

Cotisation annuelle nette de taxes	610.00€
------------------------------------	----------------

Prestations soumises à TVA (20%) calculée selon le chiffre d'affaires annuel de l'adhérent (commerce de gros d'article d'horlogerie)	
Chiffre d'affaires inférieur à 750 000€	610.00€
Chiffre d'affaires compris entre 750 000€ et 2 000 000€	1 730.00€
Chiffre d'affaires compris entre 2 000 000€ et 4 500 000€	3 550.00€
Chiffre d'affaires compris entre 4 500 000€ et 7 500 000€	5 480.00€
Chiffre d'affaires compris entre 7 500 000€ et 15 000 000€	7 110.00€
Chiffre d'affaires compris entre 15 000 000€ et 30 000 000€	10 150.00€
Chiffre d'affaires supérieur à 30 000 000€	15 230.00€

Ils nous font confiance

ALPINA, AUDEMARS PIGUET FRANCE, BAUME & MERCIER, BARTHELAY, BEDAT & Co, BALMAIN, BELL & ROSS, BLANCPAIN, BREGUET, BREIL, BREITLING FRANCE, BRISTON, CALVIN KLEIN, CALYPSO, CANDINO, CARTIER, CARRERA, CERRUTI, CERTINA, DIOR MONTRES, CHOPARD, DELTA, D&G, ESPRIT, ETERNA, FESTINA, FESTINA OR, FIORUCCI, FLIK FLAK, FREDERIQUE CONSTANT, GIRARD PERREGAUX, GLASHUTTE, GUCCI WATCHES FRANCE, HAMILTON, HEUREQUAL 33, HEUREQUAL 54, HUBLLOT, ICE WATCH, IWC, JAQUET DROZ, JAEGER LECOULTRE, JEANRICHARD, LAVAL EUROPE, LEON HATOT, LEROY, LONGINES, LOTUS, LOUIS VUITTON, LVMH MONTRES ET JOAILLERIE, MEISTERSINGER, OMEGA, MONTBLANC, PANERAI, PARMIGIANI FLEURIER, PEQUIGNET, PIAGET, PIERRE BALMAIN, PORSCHE DESIGN, PULSAR, PUMA, RADO, RENATA, RICHEMONT, RODANIA, ROLEX, SCHWARTZMANN FISSEAU COCHOT, SEIKO, SELFOR, SWATCHGROUP, TAG HEUER, TECHNOMARINE, TISSOT, TUDOR, UNIVERSAL GENEVE, VACHERON CONSTANTIN, YVES SAINT LAURENT, ZENITH



Vos contacts



Didier Bévillon – Président

d.bevillon@fh.asso.fr



Laurent Baup – Délégué Général

l.baup@fh.asso.fr



Marie Scirocco – Assistante Administrative
et de Communication

m.scirocco@fh.asso.fr

FEDERATION DE L'HORLOGERIE

26, rue du Renard 75004 PARIS • Tél : 01 45 33 92 85 • Fax : 01 45 33 92 88

Site internet : www.fh.asso.fr • Email : info@fh.asso.fr

SIRET : 78435895400047 • code NAF : 94 11Z • TVA intracommunautaire : FR 46 784358954